

Exaudiat

Bulletin catholique picard

exaudiat@free.fr

**Si vous ne voulez plus recevoir nos messages, veuillez nous envoyer
le courriel suivant :**

« Veuillez ne plus m'adresser de messages »



AMIENS

Messes selon le missel romain traditionnel

Chapelle 191-195 rue Léon Dupontreué

DIMANCHES ET FÊTES

Messe lue à 9H00 - Messe chantée à 10H30

GORENFLOS

Chapelle Ste Philomène, route d'Ergnies

2^{ème} dimanche de chaque mois - 17H00

Le cardinal Burke
résistera et s'opposera au Pape François
s'il persiste dans ses dérives



Dans un entretien télévisé réalisé pour la chaîne France 2, le cardinal Raymond Burke déclare sans ambages qu'il résistera au Pape François si ce dernier continue sur la voie de la libéralisation dans les domaines de l'accession des divorcés-remariés à la communion et de l'accueil des homosexuels sans "jugement" .

LIRE LA SUITE :

http://laportelatine.org/vatican/sanctions_indults_discussions/020_dec2014/08_02_2015_burke_je_r_esisterai_au_pape_francois.php

**Le pape François, le synode et le cardinal,
par l'abbé Philippe Toulza**



Le pape François, de l'avis unanime, sait ce qu'il veut. Mais que veut-il ? On le sait de plus en plus, comme le montrent deux événements qui viennent de défrayer la chronique.

Mois après mois, la couleur du pontificat de François, qui faisait question il y a encore quelque temps, trouve réponse et se fait plus identifiable. Il n'a jamais été douteux que le nouveau pape, comme Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI, assume l'héritage de Vatican II. Mais cet héritage, on peut l'assumer de plusieurs manières, et la manière de François se précise. Deux faits récents l'ont mis en lumière.

LES DEUX ÉCOLES DU SYNODE

Le premier : le synode sur la famille, tenu en octobre. Il a été l'occasion d'une confrontation entre deux écoles. La première, tout en étant attachée au Concile, tient à ce que l'Église maintienne son enseignement et sa pratique dans certains domaines et persiste par exemple à dénoncer l'homosexualité et à refuser la communion sacramentelle aux divorcés remariés : ainsi pensent **les cardinaux Gerhard Ludwig Müller, Raymond Burke, Walter Brandmüller, Carlo Caffarra, Velasio de Paolis, George Pell** et d'autres.

LIRE LA SUITE :

http://laportelatine.org/vatican/sanctions_indults_discussions/020_dec2014/11_02_2015_le_pape_francois_le_synode_et_le_cardinal_toulza.php

Du synode au consistoire... et retour

Une centaine de cardinaux se réunit à Rome pour un consistoire, en fin de semaine. Il y sera question de la réforme de la curie réclamée par nombre d'entre eux, à la veille du conclave qui a élu le pape François. Déjà le projet de réorganisation des congrégations romaines rencontre des résistances, et l'on s'attend à des discussions aussi vives que lors du synode sur la famille, en octobre dernier. Voilà ce que disent gravement les vaticanistes. Et s'ils se trompaient ? Non pas sur les résistances qui sont déjà bien tangibles, mais sur le véritable enjeu de cette réforme.

Mgr Marcel Lefebvre pensait qu'avant toutes choses il fallait rendre à la Congrégation pour la doctrine de la foi sa prépondérance sur les autres dicastères, – elle-même étant entièrement au service de la foi dans son intégrité et son intégralité. Car tant que la préoccupation première du Vatican ne sera que la réorganisation administrative de ses divers services, la foi sera reléguée derrière les exigences pastorales et diplomatiques, après les nécessités œcuméniques et interreligieuses.

L'Église n'est pas une organisation internationale, comme l'ONU ; elle est le Corps mystique du Christ qui est sa tête. Ne pas mettre la foi au sommet de tout, ne pas « tout restaurer dans le Christ », c'est s'exposer à gérer un corps sans tête, – ce que les politiques nomment d'un euphémisme : une « gouvernance », plus ou moins autoritaire et arbitraire... Mais ce n'est plus le gouvernement de l'Église où le pape est le Vicaire du Christ. Pas plus, pas moins.

Le débat lors du prochain synode sur la famille serait beaucoup plus clair si la doctrine n'y était pas simplement rappelée pour mémoire, et si elle était le guide effectif de la pastorale du mariage.

Abbé Alain Lorans
DICI N°310